

Let's meet and work : Clap première !

→ Delphine Huybrecht

Le 25 septembre dernier, la FeBISP et la FeBIO organisaient le premier Salon de l'Économie Sociale d'Insertion à Bruxelles. Le lieu ? Les ateliers des Tanneurs à Bruxelles. Le but ? Mettre en lumière le formidable travail des entreprises de l'économie sociale d'insertion, la faire sortir de sa bulle socioculturelle pour aller à la rencontre des entreprises bruxelloises qui recrutent. Les outils ? Des stands, des tables rondes et un speed dating.

L'idée de départ : offrir une vitrine aux entreprises bruxelloises de l'économie sociale

C'est au tout début de l'année 2012 que l'idée a germé dans des instances et de l'équipe de la FeBISP : lancer un événement qui mette en valeur l'extraordinaire potentiel d'insertion socioprofessionnelle des Initiatives Locales de Développement de l'emploi (ILDE) et des Entreprises d'Insertion (EI) bruxelloises. Si vous lisez régulièrement notre magazine L'Insertion, vous savez de quoi il s'agit.¹ Ces organisations d'un genre particulier, bien souvent constituées sous forme d'ASBL, remettent au travail des demandeurs d'emploi peu qualifiés ou au chômage de longue durée par le biais d'une activité économique. Cela leur permet de se confronter au travail et aux attentes des clients et bénéficiaires des services prestés. C'est donc un processus de formation/insertion par le travail. Nous reviendrons un peu plus loin sur le cadre. Très vite, parmi d'autres possibilités [journée portes ouvertes, colloque, bourse,...], l'idée de lancer un salon a émergé. Un salon, que nous voyions comme un lieu d'échanges sur un mode décontracté, imagé et festif. L'occasion aussi d'exercer sa créativité pour parvenir à présenter son activité via d'autres supports que les sempiternels folders de présentation et autres brochures. Les membres de la FeBISP et ceux de la FeBIO se sont tenus les coudes par-delà les barrières linguistiques et ont gagné le pari !

¹ Si vous ne voyez pas de quoi il s'agit, nous vous conseillons la lecture du dossier « Economie sociale d'insertion : l'heure d'un premier bilan » paru dans notre magazine L'insertion n°83 de mars 2010. Disponible en ligne sur <http://www.febisp.be/ressource/static/files/LINSERTION/Insertion83.pdf>

L'objectif : aller à la rencontre des entreprises qui embauchent

Les ILDE et les EI bruxelloises se consacrent pour la plupart à la création d'emplois dans des filières de transition. L'optique retenue n'est pas de pérenniser l'emploi des travailleurs du public-cible mais bien de leur permettre, après une expérience de travail formatrice et valorisante, de décrocher un emploi, si possible durable, sur le marché de l'emploi dit classique. Mais pour optimiser les chances dudit travailleur en insertion et mettre en valeur l'expérience acquise, il est important de créer des canaux de communication fluides entre les entreprises de l'économie sociale et les entreprises dites classiques. Sous cette terminologie, nous plaçons toutes les autres entreprises, qu'elles soient privées à but commercial ou publiques. Les liens et la collaboration entre les deux types d'entreprises sont vraiment indispensables : cela aide les entreprises de l'économie sociale d'insertion à mieux connaître les besoins en compétences des entreprises classiques et ainsi conférer aux travailleurs qu'elles remettent à l'emploi des compétences professionnelles adaptées. D'autre part, c'est une occasion pour les entreprises classiques de faire un pas vers les travailleurs en insertion, pour mieux comprendre leur besoin d'accompagnement et de soutien sur le plan professionnel et ainsi œuvrer au développement social de la Région de Bruxelles-Capitale. Le défi du salon, baptisé pour la cause « Let's meet and work... » était bien de les susciter et de les développer.



Plusieurs mois de travail

L'essentiel du travail réalisé a tourné autour de cinq axes :

1. L'élaboration de la communication (courriers, site Internet², mailings, pages Facebook et LinkedIn) : concrètement, l'ensemble des supports de communication ont été réalisés par des entreprises de l'économie sociale d'insertion

² <http://www.meetandwork.be>

tion membres de la FeBISP et/ou de la FeBIO. Concernant le message en tant que tel, l'enjeu consistait à expliquer en quoi consisterait l'événement, quels en étaient les objectifs, les participants, le public. Pour renforcer le message vis-à-vis des entreprises classiques, nous avons proposé à plusieurs chefs d'entreprise de parrainer l'événement en rédigeant quelques lignes expliquant pourquoi ils soutenaient cette tentative de rapprochement. Ainsi, Jean-Claude Daoust (Daoust intérim), Annick Van Overstraeten (Lunch Garden), Michel Croisé (Sodexo), Vincent Jumeau (Bruxelles Propreté) et Charles-Antoine Kervyn (Carodec) ont accepté de jouer le jeu. Chacun d'entre eux ou un représentant était d'ailleurs présent le jour J.

2. La recherche de financements : via des soutiens publics (la Région de Bruxelles-Capitale, ACTIRIS), des sponsors (SD Worx, Eko Services SCRL, la plate-forme des ALE titres-services, Elia), des partenariats (Groupe média IPM).



3. L'élaboration de la liste des visiteurs potentiels : au-delà des partenaires habituels, il s'agissait de détecter les entreprises qui embauchent et, ensuite, d'identifier les personnes à contacter dans ces entreprises. Environ 600 entreprises actives dans des secteurs variés (logistique, énergie, services publics, nettoyage, horeca, travaux publics,...) ont été contactées et invitées. Au total, plus de 170 personnes ont fait le déplacement parmi lesquelles une trentaine étaient issues d'entreprises potentiellement à la recherche de main-d'œuvre qualifiée. Ces chiffres sont basés sur le listing de l'accueil.

4. L'arrangement spatial du salon : environ 200 travailleurs de l'économie sociale d'insertion s'étaient mobilisés pour l'occasion. Le salon était composé de 40 stands représentant 38 entreprises agréées et deux réseaux d'entreprises. L'ensemble était réparti en six « mondes » :

1. Let's Party ! (métiers de l'événementiel)
2. Let's Taste ! (métiers de bouche)
3. Let's be Urban ! (métiers de la construction, rénovation, entretien d'espaces verts, transport,...)

4. Let's be Geeks ! (métiers de l'informatique et du multimédia)
5. Let's be at your Service ! (métiers de services aux personnes)
6. Let's craft and trade ! (métiers du commerce et de l'artisanat)

5. L'organisation de quatre tables rondes et d'un speed dating. Entre 50 et 60 personnes se sont pressées dans les salles pour participer aux quatre ateliers interactifs organisés à leur intention. Nous reviendrons plus loin sur leur contenu et sur les pistes qu'ils ont permis de dégager en vue d'actions futures. Organisé sur le temps de midi, le speed dating a réuni environ 30 participants.



Interview de Gauthier, un de nos animateurs du jour:

FeBISP: Peux-tu me donner trois qualificatifs pour le Salon de l'Économie Sociale d'Insertion ?

Gauthier (What's up) : Contact - Préjugés – Première. Contact parce que le salon a permis aux gens de se rencontrer et de se découvrir. Préjugés parce que je pense que certains échanges ont permis de faire tomber certains préjugés que l'on peut avoir sur le secteur de l'économie sociale d'insertion. Notamment lorsqu'une entreprise de jardinage confiait qu'elle destinait exclusivement ses services à des clients peu solvables,... Première parce que le salon a montré la nécessité d'augmenter la visibilité du secteur de l'économie sociale d'insertion vis-à-vis de l'extérieur.

F : Nous t'avions demandé, au travers des animations, de faire se rencontrer deux secteurs : les entreprises et l'économie sociale d'insertion ? L'objectif a-t-il été atteint ? Pourquoi ?

G : Oui et non. Oui au travers du speed dating et de certains ateliers. Mais dans certains cas, ce ne fut pas facile parce qu'il y avait trop peu de représentants du secteur de l'économie classique.

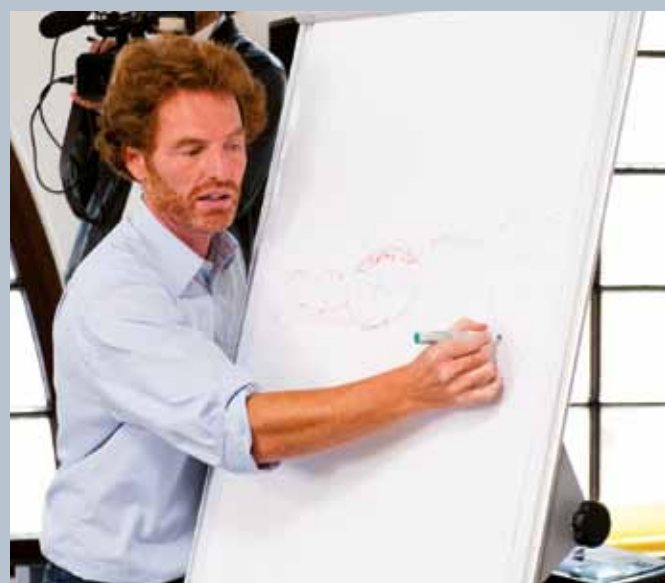
F : Le salon était-il selon toi un bon moyen pour initier cette rencontre ?

G : Oui ! Mais avec un peu de recul, je me dis que pour atteindre cet objectif de rencontre, il aurait peut-être été intéressant d'impliquer les entreprises classiques

davantage et en amont ! Ici, elles étaient invitées en tant que visiteurs, et pas vraiment impliquées dans le résultat. Pour une prochaine fois, on pourrait viser une formule mixte, où les entreprises de l'ESI et les entreprises classiques auraient chacune des stands, se présentent, fassent part de leurs réalités et de leurs besoins, d'égal à égal. Une vraie rencontre du marché de l'emploi !

F : Selon toi, quelle est l'étape suivante pour approfondir et renforcer ce premier contact ?

G : Poursuivre le contact par des rencontres ponctuelles formelles et informelles. L'animation de l'événement fut en tout cas très chouette, avec un investissement dans les débats et dans les échanges. Beaucoup de moments très riches !



Des moments pour se rencontrer et échanger

L'organisation des quatre tables rondes représentait également un fameux défi : il s'agissait de choisir des problématiques variées, de réaliser quelque chose de participatif et qui débouche sur des pistes d'action concrètes, le tout en 1 heure 30. Heureusement, l'animation était menée de main de maître par les très sympathiques animateurs de la petite société « What's up ».

Deux tables rondes (la 1 et la 3) étaient centrées sur des questions institutionnelles et visaient à donner un feedback ou des suggestions sur les politiques publiques. Les deux autres (la 2 et la 4) étaient centrées sur des questions de ressources humaines et les partenariats à monter dans une optique win-win avec les entreprises qui recrutent.

TABLE RONDE 1 : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'économie sociale d'insertion sans oser le demander

Le but de cette table ronde était de permettre aux visiteurs du salon de comprendre l'essence du travail qui est réalisé dans les entreprises de l'ESI, d'en savoir plus sur le cadre législatif et sur les difficultés du secteur.

La méthode étant participative, les animateurs ont débuté par la collecte des questions des participants. Que veulent-ils savoir exactement sur l'ESI ? Trois questions sont ressorties de ce tour de table. Pour y répondre, deux acteurs de terrain : Pascale Desrumaux, directrice de l'ASBL Cannelle³ (restaurant et service traiteur) et Pieter Dehon, directeur de Casablanca ASBL⁴, ILDE spécialisée dans la formation aux métiers du bâtiment.

Question 1 : Comment l'ESI se défend-elle de faire de la concurrence déloyale aux entreprises privées ?

Pour se faire une opinion et trancher sur la question de la concurrence déloyale, il faut aller voir sur place, dit Pieter Dehon. « *Nous ne faisons pas de concurrence déloyale, car en réalité nous ne faisons pas un travail similaire à celui des entreprises de la construction. Nous nous intégrons dans un projet global, plus vaste et, même bien souvent, comme dans le cas de la rénovation du centre d'entreprises Mundo B, dans des projets particuliers ou atypiques* » (...) « *Nous ne sommes*



pas une entreprise, même si nous avons tout d'une grande et comptons 60 personnes ». Casablanca part d'un constat (le sous-emploi des peu qualifiés) et vise à mettre en relation le public très éloigné de l'emploi et l'emploi à travers les fonctions critiques dans le bâtiment et les fonctions à pourvoir. Mais faire tourner une ASBL telle que Casablanca, c'est aussi s'engager à collaborer avec 5 CPAS différents, accepter les inspections d'ACTIRIS et se contenter de montants de subsides limités qui arrivent en retard. C'est une autre manière de mettre à l'emploi.

³ <http://www.cannelle.be/>

⁴ <http://www.casablanca.be/>

Ce qui est commun à toutes les entreprises de l'économie sociale d'insertion

1/ **Le but** : la remise à l'emploi de demandeurs d'emploi peu qualifiés ou au chômage de longue durée.

2/ **L'activité** : l'insertion par l'activité économique : il convient de produire des biens ou des services pour un marché.

3/ **La composition de l'équipe** : dans l'équipe, il y a du personnel encadrant et du personnel d'exécution. Dans le personnel d'exécution, il doit y avoir un pourcentage de travailleurs issus du public-cible. Sont considérés comme relevant du public-cible :

- les demandeurs d'emploi inoccupés depuis au moins douze mois et qui n'ont pas le diplôme du secondaire supérieur ;
- les demandeurs d'emploi qui, quels que soient les diplômes qu'ils ont obtenus, sont inoccupés depuis au moins soixante mois ;
- les bénéficiaires du droit à l'intégration sociale (= allocataires CPAS) ;
- les travailleurs employés dans le cadre d'un contrat de travail lié à l'activation d'une allocation de chômage ou du revenu d'intégration (= personnes dans les conditions ACTIVA, SINE).

4/ **Les subventions (régionales)** : elles prennent en charge une partie des frais d'encadrement et une partie des frais de fonctionnement.

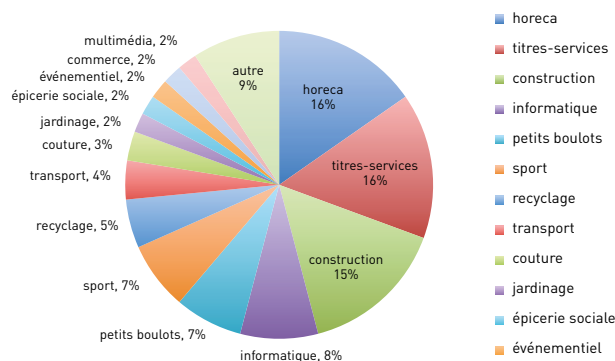
5/ **La durée d'agrément de 4 ans**

6/ **La méthode d'agrément** : le promoteur complète un dossier comportant un plan d'affaires et une explication de la méthodologie à mettre en place pour réaliser le travail d'insertion socioprofessionnelle et la production ; une plateforme paritaire remet un avis ; le Ministre bruxellois de l'Emploi agréé ou non.

Quelques chiffres

Nombre total d'entreprises	89 structures agréées
Volume d'emploi PC	1.500 emplois ETP pour du « public-cible »
Volume d'emploi encadrement	300
ASBL	73 = ILDE
Sociétés	16 = EI

Répartition des activités développées par les ILDE et EI



Pascale Desrumaux répond aux accusations de concurrence déloyale en mettant en avant la qualité des conditions de travail « *Chez Cannelle, travailler une heure pour un banquet, soit une seule prestation, c'est décrocher un contrat d'emploi. Nous avons aussi une utilité sociale* ». Si subsides il y a, ils ne servent en aucun cas à faire de la concurrence déloyale. D'ailleurs, il est très souvent nécessaire de décrocher des crédits pour renflouer la trésorerie et faire face aux retards de subvention. Les prix pratiqués sont similaires, sinon plus élevés, que ceux du marché.

Et de conclure ensemble : « *Nous ne sommes pas des entrepreneurs mais bien des artisans.* » Dès lors, où est la concurrence déloyale ?

Question 2 : Quel est le suivi en fin de parcours pour faire transiter les travailleurs vers un emploi durable ?

Les deux employeurs de l'ESI présents ont d'abord rappelé comment le public arrive chez eux. Pour la plupart, il s'agit de statuts PTP ou Article 60. Comme le déplore Pascale Desrumaux : « *Il y a un manque d'orientation réel vers nos entreprises, ce qui nous oblige en plus à gérer une relation triangulaire (structure ESI / Public / CPAS). L'ILDE est un « sas » qui permet la transition à l'emploi. Le but n'est pas*

d'avoir au final une personne super-qualifiée. Elle arrive chez nous en étant fragilisée. C'est la première fois pour ce public qu'il peut être inclus dans une structure d'emploi, de solidarité, à laquelle il n'aurait pas accès de prime abord. Ces personnes retrouvent alors un statut, une fierté, une identité, une citoyenneté, et partant, un contrat de travail. Ce sera à l'employeur futur « d'investir » dans le candidat. L'ILDE n'est qu'un démarrage, une possibilité d'ancrage. Nous captions le besoin ou l'envie. Nous formons au métier et faisons appel à des partenaires extérieurs pour leur donner accès à l'apprentissage du français, des langues ou de la gestion ».

Question 3 : Comment passer du projet à la concrétisation et devenir une entreprise agréée ?

Même si beaucoup d'ILDE naissent dans le giron d'une structure déjà existante, ce n'est jamais facile. Il faut se donner un point d'attache. Une bonne recette est de faire le pas vers une agence-conseil pour obtenir de l'aide tant pour l'élaboration du projet sous tous ses aspects que pour la rédaction du dossier de demande d'agrément. « *Cela pourrait être aussi le rôle d'une structure de coordination ou d'une agence-conseil* ».

En conclusion, cette table ronde permet de dire que faire de l'économie sociale d'insertion, c'est jongler au quotidien avec l'économique visant à la rentabilité de la structure et le social qui revêt ici la fonction de passerelle vers l'emploi.

TABLE RONDE 2 : Des « success stories » qui nous parlent - des compétences qui mènent à l'emploi

Quelles sont les compétences essentielles pour transiter d'un emploi en économie sociale vers un emploi classique ? C'est à partir de la présentation de trois ILDE, une



néerlandophone et deux francophones et d'une distribution de chokotoffs que nous avons répondu à cette question. En bref, pas assez de chokotoffs pour toutes les compétences citées : être flexible, se connaître, savoir se présenter, travailler dans un esprit d'équipe, s'adapter à la culture d'entreprise, être ponctuel, être fiable, gérer le stress, prendre de l'initiative, faire preuve de méthode, être organisé, proposer un service de qualité qui tienne compte des besoins du client.

Les trois ILDE ont donc tenté de répondre à deux questions : quelles compétences sont essentielles ? Comment les développer chez un public peu qualifié ?

Maïzenne propose un accompagnement sur mesure des travailleurs se formant au métier de commis de cuisine dans le secteur horeca, à partir de plusieurs étapes : « de instroom » (phase d'entrée, d'accueil), l'utilisation de profils de compétences et profils métiers, un screening d'orientation et une sensibilisation auprès des CPAS. Ces différents outils renforcent la prise de conscience de ces travailleurs quant à leurs compétences et à leur trajectoire pour atteindre leurs objectifs professionnels.

Le STIC de la Mission Locale de Saint-Josse propose des services dans la rénovation du bâtiment. Ce service de travaux d'intérêt collectif vise la « remise à l'emploi » de personnes peu qualifiées en répondant à des besoins collectifs locaux. Une formation en situation de travail permet à des jeunes de se former à des compétences techniques mais aussi transversales, 80% du temps est d'ailleurs consacré à cette mise à niveau de comportements professionnels comme arriver à l'heure, respecter les consignes, travailler en équipe, etc.

Le service de Job-coaching de la Mission Locale De Bruxelles-Ville propose des services d'entretien. Le public apprend sur le tas grâce à une formation en alternance. Il y développe des savoir-faire. En parallèle, un job-coaching individualisé permet aux travailleurs qui présentent des difficultés à communiquer et à développer des « savoir-dire ce qu'ils savent faire ».

En guise de conclusion, le secteur de l'Economie sociale d'insertion reste un tremplin intéressant pour les publics éloignés du marché de l'emploi. Cette table ronde a montré combien l'acquisition de compétences transversales était indispensable pour permettre aux personnes de progresser socialement et professionnellement. L'Economie sociale d'insertion est le dispositif bruxellois par excellence pour préparer les personnes peu qualifiées au départ à s'insérer dans la vie active et rencontrer les besoins de main-d'œuvre des entreprises classiques.



TABLE RONDE 3 : Que faire pour améliorer la transition à l'emploi des travailleurs des entreprises de l'économie sociale en fin de contrat ?

Après les présentations de Grégor Chapelle, directeur général d'ACTIRIS - dont le souhait est clairement d'impliquer davantage ACTIRIS dans la politique d'économie sociale d'insertion - et celle de la représentante du centre de for-

mation Horeca Be Pro⁵ sur les dispositifs qui pouvaient venir en support de la transition vers l'emploi durable, nous avons questionné les participants de l'atelier sur les actions qu'ils préconisaient pour favoriser la mise à l'emploi de nos publics auprès des entreprises. Ils ne devaient conserver que les idées qui correspondaient aux critères SMART (Spécifiques, Mesurables, Acceptables, Réalistes, situés dans le Temps). Les idées ont été nombreuses et nous en avons dressé un top 5 repris ci-dessous :

- 1) L'organisation de stages en entreprises (cité à 14 reprises).
- 2) La mise en place d'un job-coaching pour suivre et accompagner lors de la transition vers le monde de l'entreprise (cité à 14 reprises).
- 3) La validation des compétences lorsque le contrat dans les entreprises d'insertion se termine (cité à 9 reprises).
- 4) Organiser des rencontres entre employeurs de l'économie sociale d'insertion et de l'économie classique (cité à 6 reprises).
- 5) Mieux outiller la personne pour sa recherche d'emploi, tôt dans le parcours (cité à 6 reprises).

D'autres idées ont également été évoquées à moins forte fréquence comme la visibilité sur les compétences disponibles dans les entreprises d'économie sociale d'insertion (création d'une base de données des personnes qualifiées disponibles, par exemple) ou la sensibilisation des travailleurs en insertion au mode de fonctionnement des entreprises. L'atelier a fourni un ensemble de pistes qui devront être creusées et opérationnalisées au sein de la FeBISP et de la FeBIO.

TABLE RONDE 4 : Responsabilité sociétale des entreprises, quels partenariats avec l'économie sociale ?

Il s'agissait ici d'envisager les partenariats économiques entre entreprises de l'économie sociale d'insertion et les entreprises classiques.

Comment comprendre et définir la responsabilité sociétale d'une entreprise dans le contexte spécifique de la Région de Bruxelles-Capitale ? Trois pistes ont été dégagées :

- Primo : créer des ponts entre l'économie sociale et l'économie classique ; sensibiliser les partenaires. Elargir le réseau des partenaires dans des relations win-win ?
- Secundo : s'inscrire dans un ancrage local qui permet d'occuper une place responsable dans la société.

- Tertio : trouver la juste forme et/ou combiner plusieurs voies. Viser un commerce équitable ; privilégier le capital humain, préserver les générations futures. S'inscrire dans le plan diversité de la Région. Réfléchir à des innovations motivantes pour des travailleurs engagés dans leur action qui attirent la clientèle et visent plus d'efficacité économique mais aussi dans l'intérêt de tous ?

Ensuite, trois projets ont mis en exergue l'importance du réseautage, de la proximité, de l'implication de tous les partenaires pour trouver des solutions projet par projet.

Cyclo vzw

Cette ASBL a construit son projet d'ILDE en croisant trois défis de société : l'emploi, la mobilité et l'environnement, en répondant au besoin de la SNCB qui désirait implanter un nouveau concept de services : « l'avant et l'après trajet en train ». En bref, en 2012, 41 gares disposent d'un point-vélo (fietspunt) où il est possible de louer, réparer et nettoyer son vélo. Cyclo occupe aujourd'hui 38 personnes dont 33 travaillent en ateliers. Un dépôt central récolte les vélos abandonnés et les remet en état. L'idée du « Vélo partagé » a fait son chemin, il est possible de louer un bluebike pour trois euros par jour...

Amphora asbl

Amphora est une épicerie sociale qui agit sur plusieurs dimensions sociales : la précarité et l'aide alimentaire, la formation, la cohésion sociale. La vente de produits de consommation 10% moins chers, permet à 120 familles (800 individus) de se nourrir à moindre coût. Les magasiniers-caissiers réalisent un stage d'un mois chez Colruyt en fin de parcours. De grosses entreprises marchandes situées à Molenbeek, telles qu'Aldi, Carrefour et Henkel soutiennent ce projet : Henkel fournit des produits d'entretien et d'hygiène à moins de 30% du prix d'achat. Cela permet d'aider un tiers des familles. KBC a octroyé 25.000 euros pour l'achat d'une camionnette sans compensation en retour. Amphora rachète à bas prix des tonnes de stocks chez Delhaize non périmés via la banque alimentaire.

Foret asbl

FORESTO est une ILDE qui, via son restaurant d'application pédagogique, propose des repas à un prix modique (équivalent aux chèques repas et au prix coûtant) aux fonctionnaires de la Commission Communautaire française. La rencontre entre ce public et les travailleurs engagés comme commis de salle et commis de cuisine, bien souvent primo-arrivants d'Afrique sub-saharienne, n'a pas toujours été simple, mais à présent le défi diversité est relevé !

⁵ Horeca Be Pro est le Centre de Référence Professionnelle Bruxellois pour le Secteur Horeca créé à l'initiative de la Région de Bruxelles-Capitale, ACTIRIS, VDAB, Horeca Formation Bruxelles et Bruxelles Formation. Plus d'infos sur www.horecabepro.be

Entreprendre dans un esprit de responsabilité sociétale : le point de vue de Tom Smeets, coordinateur de la FeBIO vzw

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est une tendance récente et passionnante du monde économique par laquelle les entreprises choisissent d'apporter leur pierre à la résolution des problèmes de la société. Selon l'organisation MVO Nederland¹, « *c'est une pratique selon laquelle une entreprise assume la responsabilité de l'impact de ses activités sur les personnes et l'environnement. L'entreprise opère un choix conscient pour atteindre un équilibre entre les intérêts humains (People), la planète et le profit* ».

Que les entreprises attachent davantage d'importance aux droits de l'homme, aux attentes de leurs clients, aux questions d'environnement et d'éthique, nous ne pouvons que nous en réjouir. Nous vivons en effet sur une terre de plus

de déchets produite, en diminuant la consommation énergétique et en optant pour une mobilité écologique, l'entreprise fait des économies. C'est un fait : les parts de marché des entreprises socialement responsables sont en croissance. Par exemple, de plus en plus de gouvernements en Europe ne s'approvisionnent plus qu'auprès d'entreprises qui peuvent démontrer qu'elles répondent à des normes de durabilité.

Malgré toutes les bonnes intentions et le sentiment d'urgence qui se fait pressant, la RSE reste cependant trop souvent réduite à de la charité ou à de la philanthropie. Le chemin est encore long avant d'aboutir à des attitudes vraiment cohérentes. Des initiatives utiles et nécessaires sont prises dans de nombreuses entreprises, mais nous voudrions qu'elles aillent plus loin et qu'elles finissent par s'inscrire dans l'ADN même de l'entreprise. La RSE doit devenir une stratégie d'entreprise à part entière, qui doit, comme

un postulat de départ, donner forme aux réflexions et aux actions de l'entreprise.

A Bruxelles, un quart de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté et le nombre de demandeurs d'emploi s'accroît chaque année. L'économie sociale est une forme d'entreprise dans laquelle la RSE est au cœur même de la mission, au cœur des « cellules » de l'entreprise. Il s'agit de combiner activité économique et but sociétal. Dans l'économie sociale bruxelloise, les biens et les services sont produits avec l'aide de chômeurs de longue durée qui, grâce aux compétences nouvelles acquises via leur remise au travail, décrocheront plus facilement un emploi fixe ! Les organisations de l'économie sociale sont donc les partenaires idéaux des entreprises qui



en plus peuplée, où l'impact de l'homme se fait de plus en plus grand. Chacun, y compris les acteurs du monde économique, va devoir se pencher sur les solutions pour maintenir ce monde viable. La RSE offre un cadre d'analyse par lequel les entreprises peuvent reconsidérer leurs processus de production. La RSE a pas mal d'avantages à offrir aux entreprises : les entreprises dynamiques et engagées s'adaptent plus facilement à un environnement changeant et sont moins sensibles aux aléas de l'économie. Elles deviennent plus efficaces et plus innovantes, ce qui leur confère une meilleure image, que ce soit auprès des banques, de leurs clients ou du politique. Les entreprises qui cultivent la RSE sont souvent des employeurs plus attirants. Les travailleurs trouvent en effet important de pouvoir être fiers de l'entreprise dans laquelle ils travaillent. En diminuant la quantité

souhaitent mouiller leur maillot pour donner une chance aux chômeurs de longue durée tout en misant sur les atouts de la diversité au sein de leur entreprise.

Novela est un exemple de collaboration réussie entre une entreprise (Groupe Axima de GDF Suez) et une organisation de l'économie sociale (Projet STIC de la Mission Locale de Saint-Josse) qui travaillent main dans la main pour insérer dans une activité économique des chômeurs de longue durée et développer leurs compétences transversales. Le projet Bluebike est un autre exemple de ce type : une collaboration entre Cyclo vzw et la SNCB pour offrir un service original et utile : la location de vélos dans les gares de Bruxelles, afin d'améliorer sensiblement l'inter-modalité de la mobilité à Bruxelles.

¹ Maatschappelijk Verantwoord Ondernemen = entreprendre en responsabilité sociétale ou RSE, responsabilité sociétale des entreprises, en français.

A l'évaluation : un retour plutôt positif et une envie de prolonger ce premier contact

C'est ce qui se dégage de l'évaluation que nous avons menée sur un échantillon de 50% d'exposants ou encore lors des interviews réalisées (voir ci-dessous). 80% des personnes interrogées réclament déjà une deuxième édition! Ce souhait est également partagé par Aline Leys, responsable du développement et du recrutement chez Elia : « Pour moi, l'objectif était de mettre en relation les entreprises et cet objectif a bien été atteint ! » Les stands et les ateliers ont également remporté un franc succès auprès des visiteurs !



1. Les visiteurs – feedback d'Elia et Horeca Be Pro

FeBISP : L'objectif des organisateurs du salon était-il clair à vos yeux ?

Aline Leys (Elia) : Pour moi, l'objectif était de mettre en relation les entreprises et cet objectif a bien été atteint.

Véronique Demont (Horeca Be Pro) : Nous sommes entrés en contact assez tardivement et l'objectif pour moi n'était donc pas très clair au départ.

F : Quel était votre objectif en participant au salon de l'économie sociale d'insertion ? L'avez-vous atteint ?

A : Mon objectif était de rencontrer des entreprises d'économie sociale d'insertion. En effet, chez Elia, nous avons

des obligations d'engager du personnel faisant partie du public-cible et le salon m'a permis d'établir des contacts en ce sens.

V : J'avais comme objectif de rencontrer et de mieux connaître le secteur de l'insertion socioprofessionnelle et de développer des contacts. Mon objectif a été partiellement atteint. En effet, j'ai pu établir des contacts mais je n'ai pas disposé de suffisamment de temps pour réellement connaître les personnes que j'avais rencontrées.

F : Que retenir-vous des stands que vous avez visités ?

A : J'ai beaucoup aimé, c'était typiquement bruxellois et convivial. Ce n'était pas un endroit énorme ou froid. Par contre, certains endroits étaient un peu les uns sur les autres et ce n'était pas toujours facile de communiquer. Je n'étais pas au courant qu'il y avait des cosy corners.

V : C'était très chouette, bien organisé. C'était une excellente façon de découvrir les entreprises d'économie sociale en leur posant des questions par rapport à leur manière de fonctionner, les formations qu'elles proposent, les parcours d'insertion en général.

F : Que retenir-vous des tables rondes auxquelles vous avez assisté ?

A : J'ai participé à deux tables rondes et j'ai beaucoup apprécié la table ronde numéro 3 qui avait pour thème « la transition à l'emploi des travailleurs des entreprises d'économie



sociale en fin de contrat». Le contenu était très intéressant, l'animation originale et les échanges constructifs.

V : Le contenu de l'atelier auquel j'ai participé était très intéressant mais je pense que le temps a manqué pour venir au terme de l'animation proposée et donc, tous les résultats des travaux demandés aux groupes n'ont pas pu être présentés. Il avait été demandé à chaque groupe de proposer une action SMART pour favoriser la transition à l'emploi des travailleurs en insertion.

F : Pouvez-vous citer un élément qui vous a marqué ?

A : Je trouve que vos fédérations sont trop peu connues et qu'il y a trop peu d'interactions entre nos secteurs. Je pense que le genre d'initiatives comme le salon de l'économie sociale d'insertion doit être renouvelé. J'ai aussi apprécié la participation de Grégor Chapelle.

V : J'ai beaucoup apprécié l'intervention de Grégor Chapelle. Je trouvais utile de resituer le paysage institutionnel autour de l'insertion socioprofessionnelle. J'ai aussi beaucoup apprécié les beaux stands et les bons produits (rires).

F : Qu'attendez-vous des fédérations du secteur de l'économie sociale d'insertion ?

A : J'espère qu'elles seront à la source de davantage d'interactions et d'actions concrètes comme la création d'une plate-forme pour le transit des offres d'emploi destinées à notre public-cible, l'organisation de speed dating entre candidats et employeurs ou encore la présentation du secteur aux entreprises.

V : J'attends des fédérations qu'elles soient à la source de plus d'échanges entre les deux secteurs, qu'elles mettent en lumière les complémentarités pour favoriser l'accès à l'emploi. Des façons d'y arriver pourraient par exemple consister en l'organisation de petits déjeuners par secteurs,



l'organisation de workshops, l'organisation de formations, ou tout autre moyen de faire connaître les services, ...

2. Les exposants – interviews d'Afrikamäli, CF2D et Boulot

F : Que reprenez-vous du salon de l'économie sociale d'insertion? Pouvez-vous citer deux éléments qui vous ont marqués ?

Magali Sylvestre (Afrikamäli) : J'ai particulièrement apprécié le speed dating et les tables rondes qui étaient pour moi deux moments clefs du salon. Ce furent des moments qui sortaient de l'ordinaire, source de rencontres et d'échanges.

Bernard Goffinet (CF2D) : Ce qui m'a le plus marqué, c'est la convivialité du salon. Il donnait une impression de différent par rapport à ce que l'on peut voir d'habitude. Accueil réussi, contacts intéressants et beaucoup de passage.

Dominique Masquelier (Boulot) : Je pense que le salon a été l'occasion de donner un bon aperçu de toute l'activité en économie sociale d'insertion. Cela faisait notamment du bien de rencontrer nos collègues dans un autre contexte, autrement que rapidement entre deux réunions. C'était





comme une grande récréation. Cela a également permis de découvrir l'équipe sous un autre jour, avec de très belles découvertes et surprises.

F : Si vous deviez décrire l'événement en un mot, quel serait-il ?

M : Convivialité.

B : Intime.

D : Convivial.

F : Selon vous, qu'est-ce que le secteur devrait mettre en place pour favoriser les échanges avec le monde de l'entreprise ?

M : Plus de concertation.

B : Nous devrions faire davantage preuve de créativité dans les idées que nous proposons. Nous devrions davantage nous lancer dans des domaines innovants.

D : Nous devrions davantage communiquer et nous faire connaître.

F : Souhaitez-vous lancer un appel aux entreprises présentes lors du salon? Lequel ?

M : Gardons le contact et pérennisons le lien que nous avons commencé à établir.

B : Approfondissons les complémentarités entre nous, ouvrons de nouvelles portes. A l'image par exemple d'une collaboration que nous avons développée avec une société de recyclage de matériel informatique. Nous travaillons en amont de leur activité de recyclage en effectuant la collecte et le tri des matériaux.

D : Sachez que les travailleurs du secteur sont des personnes sur qui vous pouvez compter !

Et après ?

Pour l'heure, afin que la mobilisation générale ne retombe pas comme un soufflé, il est important de construire les balises d'une stratégie de rapprochement et de partenariat entre l'économie sociale d'insertion et les entreprises de l'économie classique. Cela pourra sans doute difficilement se faire sans une réflexion préalable. Celle-ci devra s'axer



sur les questions suivantes : quelles sont les compétences spécifiques conférées aux travailleurs des ILDE et des EI ? Quels sont les profils de sortie qui intéressent les entreprises qui recrutent ? A quelles fonctions peuvent accéder les extravailleurs de nos entreprises ? Comment éviter la prise de contact « en ordre dispersé » vis-à-vis des entreprises ? Faut-il généraliser les partenariats du type « Maïzenne » ? (cf ci-dessus).

Pour une première, on peut dire que le salon « Let's meet and work » fut un succès ! Une prochaine édition est envisagée pour 2014 . Peut-être faudra-t-il songer à greffer ce salon à un événement tel que le salon Entreprendre ou le salon Citizen Jobs, afin de bénéficier de l'affluence « grand public » de ces autres salons . Rendre plus visible le travail de l'économie sociale d'insertion est de toute façon un objectif incontournable que se fixe dès à présent la FeBISP et la FeBIO. Cela passera sans doute par la confection d'un « bottin » des services offerts par nos entreprises et par l'établissement de bases de données fiables d'entreprises susceptibles d'embaucher les profils qui terminent leur expérience de travail dans les ILDE ou les EI.